

SEANCE DU 20 JUIN 2011

L'an deux mil onze, le vingt juin à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M DUEZ Jean Pierre, maire

Présents : M DUEZ Mmes CHARLASSIER - CHATEAU - JANVIER ESPINOLA
MM MOURLOT – VILLENEUVE – ARCHAT - GAUTIER – GOURDON - GRENIER

Excusés M. TREMBLO pouvoir à M. DUEZ
Mme BROSSARD pouvoir à M MOURLOT
Mme CLEMENCEAU pouvoir à M VILLENEUVE

Absents : Mme LEVY DUMAS et M. LEVY

Secrétaire de séance M. GRENIER

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 16 MAI 2011

Le compte rendu de la réunion du 16 mai 2011 est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

CONVENTION D'AMENAGEMENT DE BOURG

Monsieur le Maire rappelle le tableau de programmation choisi lors de la séance du 16 mai à savoir en action 1 (traitement de la rue et des parvis devant la mairie et la salle des fêtes)

action 2 (aménagement du carrefour du Monument aux morts, 3 aménagement de la Place du souvenir Français, 4 sécurisation de la traversée du village des Davids). L'ensemble s'étalera sur plusieurs exercices afin d'optimiser les financements.

Le 21 juillet Monsieur le Maire et les membres du Conseil qui le souhaitent rencontreront le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde (CAUE) afin de préparer le cahier des charges destiné à choisir un maître d'œuvre pour l'aménagement de bourg.

Monsieur le Maire a reçu Monsieur THOMAS délégué au service culturel du Conseil Général pour visiter le presbytère. Il a trouvé ce bâtiment magnifique aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il conseille de laisser le projet dans la CAB et de bien réfléchir au devenir de ce bâtiment.

Après discussion le Conseil vote à l'unanimité le tableau de programmation de travaux de la Convention d'Aménagement de Bourg, autorise Monsieur le Maire à signer la convention et sollicite les aides inscrites au tableau.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE S D C I

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités, dans son volet intercommunal poursuit le triple objectif d'achever rationaliser, et simplifier la carte intercommunale. Monsieur le Préfet sollicite l'avis des maires, de tous les présidents des communautés de communes et présidents des syndicats intercommunaux.

Monsieur le Maire présente le schéma départemental. Ce projet a pour but de regrouper les EPCI de – 5000 habitants, de rattacher toutes les communes à une communauté de communes, de simplifier la carte des syndicats en les regroupant et en les rattachant à un EPCI

Pour la Haute Gironde deux axes :

- regroupement des 5 CDC
- regroupement de tous les syndicats par catégories

Monsieur le Maire propose une réunion débat sur ce projet le 27 juin à 19 h. Le Conseil Municipal donnera son avis sur ce schéma lors du prochain conseil le 11 juillet 2011.

REMPLACEMENT D'UN ADJOINT

Madame CHARLASSIER expose au Conseil la raison de sa démission : les responsabilités d'adjoint sont lourdes et complexes et demandent du temps et de la disponibilité pour accomplir ses tâches. Son activité professionnelle ne lui permet pas de poursuivre cet investissement. Elle restera toutefois présente sur la commune.

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur le Préfet acceptant la démission de Madame CHARLASSIER et propose Monsieur Gilles GAUTIER pour la remplacer. Le Conseil procède à la désignation du 3^{ème} adjoint au scrutin secret à la majorité absolue :

Nombre de votants : 13

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Monsieur GAUTIER est désigné en qualité de 3^{ème} adjoint.

1^{er} adjoint M MOURLOT délégué aux finances communales, au budget, population, sécurité et structure,

2^{ème} adjoint M. VILLENEUVE délégué aux bâtiments et affaires scolaires,

3^{ème} adjoint M GAUTIER délégué à la voirie.

POINT SUR LES FINANCES

Monsieur MOURLOT fait le point sur les finances. La situation est bonne. L'ensemble des factures reçues à ce jour est mandaté. Le plein de combustible a été réalisé pour les premiers mois d'hiver, les travaux de voirie sont en cours et les travaux de peinture et de la toiture de l'école débiteront durant l'été.

LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur MOURLOT propose au Conseil de renouveler la ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant de 70 000 € et au taux fixe de 3.03 % l'an en prévision des travaux d'aménagement de bourg. Le Conseil donne un avis favorable à se renouvellement et autorise le Maire à signer le contrat.

OBLIGATION DE DEPOT DE DECLARATION PREALABLE A L'EDIFICATION D'UNE CLOTURE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de soumettre l'édification des clôtures à déclaration préalable ainsi que les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction afin de pouvoir exercer un contrôle pour éviter les projets non-conforme. Le Conseil émet un avis favorable.

CIMETIERE

Monsieur le Maire propose de réunir les membres du Conseil qui le souhaitent pour préparer le règlement du cimetière début septembre.

Monsieur le Maire informe le Conseil de la mise en place d'un columbarium de 12 places dans le courant du mois de novembre.

Questions diverses

Madame CHARLASSIER fait le compte rendu des voyages scolaires réalisés en mai pour les maternelles et CP et en juin pour le CE et CM. Les enfants et les enseignants sont très contents de leurs séjours et des différentes animations.

Madame CHARLASSIER et Monsieur VILLENEUVE font un résumé des journées découvertes du 28 mai et 18 juin. Ces manifestations se sont très bien passées et ont permis de découvrir des lieux peu connus aux St Paulais (fontaine, tour..).

Prochaine réunion le 11 juillet à 19 heures

La séance a été levée à 21 heures 45